Lire le détail

Informations liées

**Imprimer** 

Retour aux résultats

Aide

## APRÈS LE DÉPART DU MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS

## Un rapport esquisse l'avenir du Palais de Rumine

Le Conseil d'Etat a pris acte du rapport intermédiaire de la commission de programmation Rumine-Arlaud, mandatée pour étudier le redéploiement des institutions sises dans le Palais de Rumine après le départ du Musée cantonal des Beaux-Arts. Ce rapport esquisse l'avenir du Palais autour de synergies entre les musées de sciences et d'histoire et la bibliothèque cantonale selon une trame centrée sur les changements climatiques et la biodiversité.

En janvier 2008, une commission de programmation, co-présidée par la cheffe du Service des affaires culturelles Brigitte Waridel et l'architecte cantonal Eric Perrette, composée notamment des directrices et directeurs des institutions sises dans le Palais de Rumine ainsi que de Fabien Ruf, chef du Service de la Culture de la Ville de Lausanne, a été désignée par les chefs du DFJC et du DINF. Elle avait pour mission d'étudier les différentes demandes et proposition d'affectation du Palais de Rumine et de l'Espace Arlaud, de déterminer les besoins actualisés des institutions, et d'examiner les possibilités d'un « fil rouge » intitulé « changements climatiques et biodiversité ». Cette opération était placée sous la conduite d'un comité de pilotage co-présidé par Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC et François Marthaler, chef du DINF; la Ville de Lausanne était représentée dans ce COPIL par Silvia Zamora, conseillère municipale en charge de la culture, du patrimoine et du logement.

Au terme de cette première phase de travail, la commission de programmation a produit un rapport qui dessine l'avenir du Palais de Rumine, une fois les espaces occupés par le Musée cantonal des Beaux-Arts libérés. Le texte comporte notamment un chapitre où figure un scénario d'occupation des espaces en fonction d'un développement architectural possible créant, outre les 3000 m2 libérés par le MCBA, 2000 m2 supplémentaires. Par ailleurs, une série de propositions d'expositions temporaires s'étendant sur un programme de dix ans permet de concrétiser de manière très enthousiasmante l'enrichissement mutuel des musées existants, créant ainsi un véritable pôle multiculturel. A l'image de l'exposition « Oh my God ! Darwin et l'évolution » visible actuellement, elle préfigure la valeur de ce qui pourrait être présenté au public dans une perspective de synergie entre les institutions présentes à Rumine.

Concernant l'Espace Arlaud, le Conseil d'Etat a pris la décision de le conserver afin de pouvoir l'intégrer dans la suite des réflexions sur l'utilisation à des fins culturelles des espaces disponibles.

Bureau d'Information et de Communication de l'Etat de Vaud.

Lausanne, le 03/02/2010

## Renseignements complémentaires :

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01

DFJC, Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 46

Fichiers à télécharger :

Rumine\_rapport\_intermediaire 03 02 2009

2 sur 2 7.3.2010 17:15